

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle des membres de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue

Le 12 juin 2013 à 19h00 au 551, rue du Village à Montbeillard

Liste des présences

Nom	Organisme
Maurice Laverdière	MRC de Témiscamingue
Frédéric Bilodeau	Agence de la santé publique
Philippe Barette	MRC de Témiscamingue
Sylvain Cossette	UPA
Clémentine Cornille	CREAT
Claire Firlotte	MRNF
Raymond Moreau	Association des riverains du lac Tee
Gérard Houle	Les Pierres du Nord
Pierre Cartier	Cégep de Rouyn-Noranda
Stéphanie Lemieux	MDDEP
Geneviève Trudel	Ville de Rouyn-Noranda
Annik Lefebvre	Xstrata Cuivre, Fonderie Horne
Olivier Pitre	SESAT
Vincent Cloutier	UQAT
Éric Rosa	UQAT
Kathleen Aubry	MAMROT
Loydy Brousseau	TEMBEC
Nicolas Roy	TEMBEC
Sonia Audet	Citoyenne
Gisèle Marcou-Rivard	Association des riverains du lac Prévost
Ambroise Lycke	OBVT
Marilou Girard Thomas	OBVT
Thibaut Petry	OBVT
Julie Boisvert	OBVT
Mélissa Valiquette	OBVT

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19h15.

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

RÉSOLUTION AGA-2013-06-12-01

Il est proposé par M. Sylvain Cossette, appuyé par Mme Clémentine Cornille et résolu unaniment que le président d'assemblée soit M. Gérard Houle et le secrétaire d'assemblée soit M. Thibaut Petry.

3. Conformité de l'avis de convocation et vérification du quorum

L'avis de convocation est paru dans le journal Le Reflet, Le Contact, Le Citoyen de Rouyn-Noranda, Le Citoyen d'Amos et de Val-D'Or en conformité avec les délais prescrits.

Dix-sept membres sont présents. Le quorum est atteint (minimum de 11).

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Houle fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION AGA-2013-06-12-02

Il est proposé par M. Raymond Moreau, appuyé par M. Maurice Laverdière et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale tel que présenté.

5. Lecture et adoption du procès verbal de l'AGA du 18 juin 2012

M. Ambroise Lycke a fait parvenir le procès verbal de l'AGA du 18 juin 2012 par courriel à tous les membres avant la réunion. Les membres présents désirent être dispensés de la lecture du procès verbal et ce, à l'unanimité.

RÉSOLUTION AGA-2013-06-12-03

Il est proposé par M. Philippe Barrette, appuyé par M. Pierre Cartier et résolu unanimement d'adopter le procès verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 juin 2012, comme présenté.

6. Présentation du rapport d'activités 2012-2013

- M. Ambroise Lycke fait la lecture des principaux points du rapport annuel 2012-2013 concernant les activités de l'OBVT, ainsi que la lecture du mot du président et du directeur général. Quelques questions sont posées et les réponses sont données par M. Lycke.
- Le bulletin biannuel de l'OBVT est également présenté aux membres.

7. Présentation des états financiers 2012-2013

- M. Ambroise Lycke expose les états financiers de l'année et fait la lecture résumée de la mission d'examen du vérificateur comptable. Quelques questions sont posées et les réponses sont données par M. Lycke.
- L'assistance est satisfaite et on apporte des félicitations à l'OBVT pour le nombre d'activités et de projets réalisés, la qualité des outils produits et de façon plus générale sur le bon travail professionnel réalisé.

8. Nomination du vérificateur comptable pour l'année 2013-2014

- M. Ambroise Lycke explique les démarches qui ont été faites dans le passé pour obtenir des soumissions de firmes comptables. Seule une firme s'était montrée prête à accomplir

- la vérification comptable de l'organisme. Le vérificateur comptable *Champagne-Bellehumeur-Guimond inc.* fait un très bon travail à un prix raisonnable.
- Le CA recommande à l'AGA de retenir les services de la firme Champagne-Bellehumeur-Guimond inc. en tant que vérificateur comptable pour l'OBVT pour l'année 2013-14.

RÉSOLUTION AGA-2013-06-12-04

Il est proposé par M. Philippe Barrette, appuyé par M. Sylvain Cossette et résolu unanimement d'utiliser les services du vérificateur comptable Champagne-Bellehumeur-Guimond inc. pour l'année 2013-2014 pour la mission d'examen de l'OBVT.

9. Présentation du plan d'action 2013-2014

- M. Ambroise Lycke présente le plan d'action pour l'année 2013-2014. Quelques questions sont posées et les réponses sont données par M. Lycke et M. Houle.
- Il est demandé, si le MDDEFP a transmis ses commentaires sur le diagnostic de l'OBVT déposé en décembre 2011. Malheureusement non et nous n'avons aucune indication de leur part. Mme Stéphanie Lemieux fera les vérifications à ce sujet.

10. Présentation des prévisions budgétaires 2012-2013

- M. Ambroise Lycke présente les prévisions budgétaires pour l'année 2012-2013. Quelques questions sont posées et les réponses sont données par M. Lycke et M. Houle.

11. Ratification des modifications aux règlements généraux

- M. Ambroise Lycke explique les modifications aux règlements généraux suggérées par le CA. Ces modifications font écho au nouveau cadre de références du MDDEFP qui permet de séparer la table de concertation du conseil d'administration pour les OBV. Les modifications aux règlements généraux de l'OBVT vont justement dans ce sens.

RÉSOLUTION AGA-2013-06-12-05

Il est proposé par M. Maurice Laverdière, appuyé par Mme Geneviève Trudel et résolu unanimement de ratifier les règlements généraux de l'OBVT.

12. Période d'élections de la table de concertation

- M. Ambroise Lycke présente les administrateurs siégeant au CA pour l'année 2012-2013.
- M. Ambroise Lycke explique les rôles et les devoirs des membres du comité de concertation.
- Il est proposé par M. Houle que les anciens membres du conseil d'administration qui avait encore un an à leur mandat soient réélus pour un mandat d'un an à la table de concertation. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Les personnes concernées acceptent également (M. Houle, Mme Lefebvre, M. Pitre, M. Moreau et M. Cartier). Ils sont donc élus à la table de concertation.

- M. Ambroise Lycke énonce les postes qui auraient dû être en élection selon l'ancienne structure du CA :
 - 2 postes réservés aux communautés autochtones
 - 3 postes réservés au secteur économique
 - 3 postes réservés au secteur communautaire

Secteur économique

- M. Sylvain Cossette de l'UPA est élu par acclamation au poste agricole réservé au secteur économique.
- M. Loydy Brousseau de TEMBEC est élu par acclamation au poste forestier réservé au secteur économique.

Secteur communautaire

- Mme Clémentine Cornille du CREAT est élu par acclamation au poste réservé au secteur communautaire.
- Mme Samuelle Ramsay-Houle de GECO est élue par acclamation au poste réservé au secteur communautaire. Mme Ramsay-Houle était absente à la rencontre, mais a souligné son intérêt à poursuivre son implication à la table de concertation.
- M. André Poulin de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Rouyn-Noranda inc. est élu par acclamation au poste réservé au secteur communautaire. M. Poulin était absent à la rencontre, mais avait souligné son intérêt à poursuivre son implication à la table de concertation.

- M. Ambroise Lycke fait la récapitulation de l'ensemble des conseillers élus, ainsi que les sièges restés vacants pour chacun des collèges électoraux.
 - 2 postes réservés aux communautés autochtones sont toujours vacants
 - 1 poste réservé au secteur économique est toujours vacant.
- M. Houle mentionne aux participants d'inviter les acteurs qui pourraient être intéressés à siéger sur la table de concertation pour combler les postes vacants.

13. Élection du conseil d'administration

- M. Ambroise Lycke explique les rôles et les devoirs des membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé de six (6) administrateurs. Tout conseiller votant en règle de la table de concertation est éligible à un poste au conseil d'administration. Sans être obligatoire, il est toutefois fortement recommandé d'avoir au minimum un administrateur issu du secteur municipal, un du secteur économique et un du secteur communautaire. Il est également suggéré de favoriser la représentativité territoriale en ayant au moins un administrateur issu du secteur au sud de la limite administrative de la MRC du Témiscamingue et de Rouyn-Noranda, ainsi qu'un issu du secteur au nord de cette limite.

RÉSOLUTION AGA-2013-06-12-05

Il est proposé par M. Philippe Barette, appuyé par M. Raymond Moreau et résolu unanimement que le président d'élection soit M. Ambroise Lycke et la secrétaire d'élection soit Thibaut Petry.

3.1. Ouverture des mises en nomination pour les postes au CA

RÉSOLUTION AGA-2013-06-12-06

Il est proposé par M. Philippe Barette, appuyé par M. Raymond Moreau et résolu unanimement de déclarer l'ouverture des mises en nomination

- M. Houle propose M. Sylvain Cossette
- M. Barette propose M. Gérard Houle
- M. Laverdière propose M. Philippe Barette
- M. Cartier propose Mme Geneviève Trudel
- M. Cossette propose M. Raymond Moreau
- M. Houle propose Mme Clémentine Cornille
- M. Pitre propose M. Pierre Cartier
- M. Houle propose M. Loydy Brousseau
- Mme Trudel propose Mme Annik Lefèbvre

Il est proposé par M. Philippe Barette, appuyé par M. Raymond Moreau et résolu unanimement de fermer les mises en nomination.

M. Lycke demande aux personnes nommées, en commençant par la dernière, si elles acceptent de se porter candidat.

- M. Sylvain Cossette accepte
- M. Gérard Houle accepte
- M. Philippe Barette accepte
- Mme Geneviève Trudel accepte
- M. Raymond Moreau accepte
- Mme Clémentine Cornille refuse
- M. Pierre Cartier accepte
- M. Loydy Brousseau refuse
- Mme Annik Lefèbvre refuse
-

M. Sylvain Cossette, M. Gérard Houle, M. Philippe Barette, Mme Geneviève Trudel, M. Raymond Moreau et M. Pierre Cartier sont élus par acclamation comme administrateurs au conseil d'administration de l'OBVT.

RÉSOLUTION AGA-2013-06-12-08

Il est proposé par M. Philippe Barette, appuyé par M. Raymond Moreau et résolu unanimement que M. Gérard Houle, M. Philippe Barette et M. Raymond Moreau aient un mandat d'un (1) an et que M. Pierre Cartier, M. Sylvain Cossette et Mme Geneviève Trudel aient un mandat de deux (2) ans.

14. Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration

- M. Ambroise Lycke présente les administrateurs en poste au conseil d'administration pour l'année 2013-2014 :
 - M. Sylvain Cossette
 - M. Gérard Houle
 - M. Philippe Barette
 - Mme Geneviève Trudel
 - M. Raymond Moreau
 - M. Pierre Cartier

15. Période de questions et d'échanges

Plusieurs questions sont soulevées, en voici un résumé :

- Questions sur les espèces exotiques envahissantes au lac Kipawa à Mme Claire Firlotte du MRN. Elle répond que les analyses restent à faire pour confirmer l'apparition du Cladocère épineux et de la Puce d'eau à hameçon.
- On demande comment les membres de la table de concertation seront informés des travaux du CA, afin de s'assurer de maintenir leur intérêt et leur implication. Les procès verbaux des CA seront communiqués aux membres de la table de concertation en plus des rencontres et des communications habituelles. M. Houle spécifie que le CA visera à administrer les grandes décisions d'orientations que la table aura prises.
- On demande si un suivi des aménagements de berges réalisés cette année sera fait. La ville de Rouyn-Noranda fera un suivi des travaux au lac Osisko. Un suivi informel sera fait par l'OBVT sur les autres chantiers étant donné qu'aucun budget n'y est associé. On demande si les aménagements de génie végétal fait par la municipalité de Laforce ont fonctionné. Il semblerait que peu de survie ait été observée.
- On pose la question comment les ministères seront impliqués au nouveau CA. Si les représentants des ministères le souhaitent, ils peuvent assister comme observateur au CA. Les règlements actuels permettent déjà la participation d'observateur au CA, mais aucune modalité particulière n'a été définie pour les ministères.

16. Levée de l'assemblée

M. Gérard Houle annonce la levée de l'assemblée à 20h45 en remerciant les participants.

Gérard Houle
Président d'assemblée

Thibaut Petry
Secrétaire d'assemblée